

Anse

informations

Lettre d'information municipale

numéro 284 – Octobre 2019

SITE INTERNET

www.mairie-anse.fr

Rentrée scolaire 2019 / 2020 : 1948 élèves à Anse

Les effectifs des écoles :

Ecole publique maternelle Ninon Vallin : 147 élèves (5 classes) Directrice : Mme Gaillard

- ☞ 29 Petits : Mme Kiock - Chassignol
ATSEM : Mme de Almeida
 - ☞ 20 Petits / 10 Moyens : Mmes Blanc et Furnion (le jeudi)
ATSEM : Mme Brahimi
 - ☞ 30 Moyens: Mmes Gaillard et Sicard
ATSEM : Mme Pernet
 - ☞ 9 Moyens / 20 Grands : Mme Garcia
ATSEM : Mme Lapierre
 - ☞ 29 Grands : Mme Roussel
ATSEM : Mme Rondet
- Décharge de direction Mme Sicard (mardi toute la journée)

Ecole publique maternelle Paul-Cézanne : 148 élèves (5 classes)

Directrice : Mme Fèvre

- ☞ 28 Petits : Mme Grosjean
ATSEM : Mme Moutarde
 - ☞ 29 Petits : Mme Espinosa
ATSEM : Mme Pachura
 - ☞ 30 Moyens: Mmes Fèvre et Florent
ATSEM : Mme Bourg
 - ☞ 12 Moyens / 18 Grands : Mme Monnet
ATSEM : Mme Coutaz
 - ☞ 14 Moyens / 17 Grands : Mme Mottal
ATSEM : Mme Ponsardin
- Décharge de direction Mme Florent (lundi toute la journée)

Ecole publique élémentaire René-Cassin : 276 élèves (11-classes)

Directrice : Mme Isoardi

- ☞ 21 CP : Mme Chassigny
- ☞ 20 CP : Mme Arbant
- ☞ 21 CP : Mme Borreil / Mme Maitre
- ☞ 26 CE1 : M. Chanrion / Mme Devigne
- ☞ 26 CE1 : Mme Alvaro
- ☞ 24 CE1 CE2 : Mme Vidiri
- ☞ 28 CE2 : M. Guerre Benghezala
- ☞ 29 CM1 : Mme Gelinot

- ☞ 26 CM1 : Mme Lavaur
 - ☞ 26 CM2 : Mme Leblanc
 - ☞ 26 CM2 : Mme Isoardi / Mme Madadi
- Décharge de direction Mme Remillon (jeudi et vendredi)

Ecole publique élémentaire Marcel-Pagnol : 256 élèves - 10 classes dont accueil ULIS

Directeur : M. Lingre

- ☞ 24 CP dont 1 élève ULIS : Mme Wecxsteen
 - ☞ 24 CP dont 1 élève ULIS : Mme Givelet
 - ☞ 27 CE1 dont 1 élève ULIS : M. Lingre / M. Vericel
 - ☞ 27 CE1 : M. Pugnaire
 - ☞ 24 CE2 dont 2 élèves ULIS : Mme Odet
 - ☞ 24 CE2 dont 2 élèves ULIS : Mme Kara / M. Vericel
 - ☞ 27 CM1 dont 2 ULIS : Mme Tardieu
 - ☞ 19 CM1 dont 2 élèves ULIS / 6 CM2 : Mme Lamaud
 - ☞ 27 CM2 : Mme Seneor
 - ☞ 27 CM2 dont 1 élève ULIS : Mme Ferraro
- Suivi des élèves ULIS : Mme Couble (répartis dans les classes)
- Décharge de direction : M. Vericel (mardi / vendredi)

Ecole privée maternelle et élémentaire Saint-François : 187 élèves (7 classes)

Directrice : Mme Varlet

- ☞ 30 Petits / Moyens : Mme Guttierrez
 - ☞ 30 Moyens / Grands : Mme Fagne
 - ☞ 24 CP : Mme Rigaut
 - ☞ 28 CE1 : Mme Pedone
 - ☞ 26 CE2 : Mme Mouches
 - ☞ 26 CE2 / CM1 : Mme Domingo
 - ☞ 23 CM1/ CM2 : Mme Varlet / Mme Solène de Pibrac
- Décharge de direction : Mme Solène de Pibrac (jeudi)

Collège Asa Paulini : 735 élèves dont 9 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

Principale : Mme Boussehaba et Principale Adjointe : Mme Vidal

- ☞ 6^e = 202 élèves (dont 3 ULIS)
- ☞ 5^e = 165 élèves (dont 3 ULIS)
- ☞ 4^e = 185 élèves (dont 2 ULIS)
- ☞ 3^e = 183 élèves (dont 1 ULIS)

Maison Familiale d'Education et d'Orientation La Petite Gonthière : 199 jeunes (10 classes) Directeur intérimaire : M. Venet

☞ 4^e = 1 classe = 25 élèves

☞ 3^e = 3 classes = 61 élèves

Un bac professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune (50% du temps en stage dans les domaines de la gestion et la protection de la nature, l'aménagement des berges de rivière, l'animation nature, le soin animalier, le monde de la chasse et de la pêche)

☞ 2 classes de seconde = 35 élèves

☞ 2 classes de première = 38 élèves

☞ 2 classes de terminale = 40 élèves

☞ Spécialisation en génie Végétal (rentrée en octobre) post Bac ou post BTS = 6 contrats de pro pour l'instant Formation technicien en entretien de cours d'eau : 5 stagiaires financés par le Conseil Régional

Rendez-vous avant/après et pendant l'école

☞ La commune affecte un **Agent Technique Scolaire d'Ecole Maternelle (ATSEM)** par classe aux écoles Paul-Cézanne et Ninon-Vallin. Les ATSEM sont présentes pour l'accueil et le départ des enfants, assistent les enseignantes tout au long de la journée scolaire et assurent l'entretien des locaux en fin de journée. Elles s'occupent aussi de l'encadrement des enfants à la cantine.

☞ **Cantine scolaire** : la surveillance des enfants entre 12 h et 13 h 50, le service ainsi que l'entretien des locaux sont intégralement pris en charge par la commune.

Ménage dans les écoles

Chaque jour des agents d'entretien font le ménage dans les écoles. Ces agents sont pris en charge par la commune.

☞ **L'étude du soir** se déroule de 16 h 30 à 17 h 45 dans les écoles élémentaires publiques René-Cassin et

Marcel-Pagnol. Elle est prise en charge par la commune et donc gratuite pour les familles qui l'utilisent.

Garderie périscolaire pour les écoles publiques, organisée par la Mairie

L'équipe du service périscolaire municipal accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30 (école maternelle) et de 17 h 45 à 18 h 45 (après l'étude pour les écoles élémentaires publiques). Depuis plus de 17 ans, la Municipalité n'a pas souhaité augmenter les tarifs de la garderie qui restent à 1,60 € la séance.

☞ Comme chaque année, les vacances scolaires d'été ont donné l'occasion d'effectuer **des travaux d'entretien** et d'amélioration dans les écoles. Cet été,

☞ **A l'école Ninon-Vallin** : remplacement luminaire, détartrage chasse d'eau, nettoyage bouche vmc, nettoyage vitres

☞ **A l'école René-Cassin** : extension par réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers - Création de 3 classes, 1 réfectoire, 1 salle d'évolution et bloc sanitaire, modification du mur d'enceinte pour garantir la sécurité des enfants lors de leurs trajets entre les 2 bâtiments. Dans l'ancien bâtiment : installation 1 TBI (tableau interactif), nettoyage bouche VMC, remplacement luminaire, remplacement chasse d'eau.

☞ **A l'école Paul-Cézanne** : réfection du toit terrasse (étanchéité totale) : reprise peinture, reprise placard mural, remplacement luminaire, contrôle détartrage chasse d'eau, nettoyage bouche vmc, nettoyage vitre.

Marie-Hélène Bernard,
Première Adjointe en charge des affaires scolaires et
Nathalie Heraud,
Adjointe en charge de la famille et des activités périscolaires.

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves ...Brèves

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 21 octobre à 20 h, salle du Conseil Municipal.

Je fais un don fléché pour la restauration du château des Tours

La ville de Anse a réalisé une première phase de restauration en 2006-2008 pour laquelle elle a obtenu le prix national des Rubans du Patrimoine en 2010. Aujourd'hui, la Commune a la responsabilité de sécuriser les abords du château et de finir de sauvegarder cet édifice classé monument historique. Les travaux porteront sur la restauration de la partie centrale du château : la charpente, la couverture de 150 m², le retrait de la dalle béton au 3^e étage, la façade et la réfection des murs intérieurs et extérieurs. La volonté est de renforcer l'ouverture de cet espace aux Ansois par le biais des associations et d'accueillir des événements, dans un lieu chargé d'histoire, afin d'optimiser sa valorisation et de développer le volet éducatif. La valeur de ce lieu est d'ores et déjà reconnue puisque le Château des Tours fait partie des 15 géosites du Géopark Beaujolais et est un des 14 sites du Pays d'Arts et d'Histoire Beaujolais.

Le mécénat est l'affaire de tous : **Faites votre don qui ira directement pour votre château des tours en**

versant à la fondation du patrimoine.
Renseignements sur [www.mairie-anse.fr/Ma Mairie/Mécénat](http://www.mairie-anse.fr/Ma_Mairie/Mécénat).

Séqu'Anse culturelle

Loin de Garbo / collectif L'autre moitié, **Conte musical le vendredi 15 novembre à 20 h 30 à Ansolia.**


Darius et Greta, jeunes amoureux insouciant, couturiers de leur état, sont forcés de quitter leur village, Garbo, et de s'exiler pour fuir la dictature montante. Plus qu'une histoire. « Loin de Garbo » est un voyage musical, imaginé par Sigfried Baffert (auteur accueilli à Anse en 2016) sur une musique composée par Alexis Ciesla – un clarinettiste et compositeur hors pair. Un spectacle à partager en famille où il est question de transmission, d'humanité. Un conte musical sur trois générations teinté d'inspirations tsiganes, balkaniques et de jazz.


Prix du Livre audio Lire dans le Noir / France Culture 2019. Grand Prix international du disque pour enfant 2018 – Académie Charles Cros Coup de cœur de l'Académie Charles Cros 2018. Place en vente à l'Infothèque ou sur <https://service-culturel-anse.mapado.com/>


Calendrier des animations culturelles saison 2019/2020


L'OCTA met à votre disposition le programme de la saison culturelle 2019-2020 à la Mairie, à la Médiathèque Albert-Gardoni et à l'Infothèque. N'hésitez pas à venir le chercher.

La Médiathèque Albert-Gardoni en octobre vous invite à découvrir son programme riche en animations

 **Perlette est de retour dès le 5 octobre et elle ne veut pas dormir ! à 10 h.** Perlette accueille les enfants (accompagnés d'un parent), à partir de 3 ans. Des histoires à retrouver une fois par mois à la médiathèque avec la participation des parents volontaires. Entrée libre.


 **Vous reprendriez bien un livre ? Samedi 12 octobre à 11 h.** Partage de lectures. La Médiathèque propose une sélection de la rentrée littéraire de l'automne 2019, n'hésitez pas à venir avec vos coups de cœur !


 **La médiathèque et les bébés lecteurs, samedi 19 octobre à partir de 10 h.** Le Département du Rhône et la médiathèque fêtent les bébés lecteurs. L'album « J'aimerais tant » de Clarisse Morizot sera remis aux enfants nés en 2018, le **samedi 19 octobre à 11 h.** La médiathèque accompagne ce projet en lançant sa première animation pour les bébés, intitulée : **A tout p'tits petons.** Un temps de lecture pour les tout-petits (de 0 à 3 ans). Des livres pour rêver, s'émerveiller et s'éveiller pour les tout-petits ! Parents et enfants sont invités à découvrir les histoires, comptines et chansons de la médiathèque. Rendez-vous **samedi 19 octobre à 10 h.**

 **Nouveau ! Des activités pendant les vacances « Bidouille & débrouille ». Samedi 26 octobre de 10 h 30 à 11 h 30, pour les 3 – 5 ans. Sur inscription (8 places) :** la médiathèque propose aux enfants à partir de la littérature jeunesse d'éveiller leur créativité et leur imaginaire. Dans ce 1^{er} atelier bidouille, en lien avec l'exposition des formes dans la nature, les enfants devront inventer des personnages à partir de formes géométriques. Ils s'inspireront des nombreux exemples d'auteurs – illustrateurs jeunesse. Lecture et atelier créatif sont au rendez-vous !


Spécial vacances : Histoires à mourir de rires ! Mercredi 30 octobre de 16 h à 17 h. A partir de 2 ans.

Entre un petit canard râleur et un loup zozotant, la médiathèque propose aux enfants des lectures à mourir de rires. Un moment agréable à passer en famille pendant les vacances. Suivi d'un goûter partagé si vous souhaitez apporter l'une de vos meilleures recettes !


 **Novembre, prenez date ! Le mois du film documentaire - 8 novembre à 20 h à Ansolia – entrée libre** La médiathèque vous invite à fêter le documentaire avec la projection du film « **Klaus Barbie : un procès pour mémoire** » en présence des réalisateurs Jérôme Lambert et Philippe Picard.

 La médiathèque sera ouverte aux jours et horaires habituels pendant les congés scolaires.

Attention aux poubelles !

 Nous rappelons que les poubelles privées ne doivent pas rester sur la voie publique pour des raisons de sécurité et de salubrité publique. L'indiscipline de certains peut contraindre nos policiers municipaux à


verbaliser, sauf à justifier d'une impossibilité réelle de ne pouvoir les rentrer dans les cours, jardins ou garages.

 **Autre petit rappel : les poubelles à couvercle jaune (tri sélectif)** ne doivent pas contenir les déchets suivants : gravats, huiles, cartons, végétaux, verre, batteries, produits toxiques... Les cartons dits « ondulés » ne doivent pas être mis ni dans le conteneur des déchets ménagers, ni dans celui du tri sélectif, mais doivent être déposés en déchetterie. Les cartons plats doivent être mis dans le conteneur du tri sélectif. La société de ramassage d'ordures se réserve le droit de ne pas collecter la poubelle si elle trouve l'un de ces déchets. Les mauvais déchets devront alors être enlevés, triés et mis à la déchetterie. Quant aux poubelles marron, elles ne doivent contenir que des déchets ménagers.

Mise à jour du plan cadastral

Madame Gachignat, géomètre cadastrateur principal des Finances Publiques, informe les administrés qu'elle procédera jusqu'à la fin de l'année 2019 à une mise à jour du plan cadastral de la commune. A cet effet, elle sera amenée à pénétrer dans les propriétés privées (non bâties), afin d'effectuer les mesurages nécessaires à l'implantation des constructions nouvelles, additions de construction ou autre modification qui n'affectent pas la représentation au plan de la situation juridique des biens. Elle sera accompagnée d'un aide, manoeuvre du cadastre. A tout moment et à la demande des personnes qui le souhaiteraient, elle peut présenter sa carte professionnelle.

Bourse aux jouets et articles de puériculture

Le Sou des écoles de Anse prend le relais de l'amicale du personnel et organise dorénavant la Bourse aux jouets et aux articles de Puériculture, uniquement réservée aux particuliers : le dimanche 3 Novembre, de 8 h à 17 h 30 à Ansolia. Entrée libre, buvette et restauration sur place. Accès et Parking Ansolia : Avenue de l'Europe. Renseignements et inscriptions exposants par mail à  bourseauxjouetsanse@gmail.com. Réservez cette journée dédiée plus particulièrement aux enfants pour profiter des nombreuses bonnes affaires avant les fêtes de Noël. Parlez-en à vos amis et parents pour que cette journée soit encore une réussite.



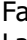
Le musée « Engrangeons la Mémoire »

Le musée reste ouvert durant le mois d'octobre, sur réservation. Prolongation de l'exposition « Regards d'enfance, Anse et Villefranche à l'heure allemande » jusqu'au 15 octobre.



Renseignements et réservations ou  04.74.04.96.22
32 rue du 3 Sept. 1944 -  ww.ecobeaupal.com

Randonnée pédestre de l'Interclasse en 3 de Anse Ambérieux Lachassagne

L'association organise sa 17^e édition de La Marche des Confitures le samedi 5 octobre. Parking fléché. Parcours avec ravitaillements : 8, 14 ou 22 kms. Verre en consigne au départ.

Inscription de 8 h 30 à 14 h 30 Cour de l'école à Lachassagne. Crêpe offerte à l'arrivée. Vente de saucisson chaud au Paradis à déguster sur place ou à emporter. Renseignements : Thierry Saint Cyr  04.74.60.23.69 de 15 h à 19 h / Alain Presle  04.74.67.21.87 -  classe3aal@gmail.com
Facebook Interclasse en 3 Anse Amberieux Lachassagne


Concours de carnassiers au lac du Colombier


L'A.A.P.P.M.A. de Anse organise son Concours Carnassiers sur le lac du Colombier à Anse le Samedi 26 Octobre. Compétition en « no kill », en bateau, par équipe de 2, durée 6 h. Règlement, fiche d'inscription transmis par mail à l'adresse  aappmaanse@yahoo.fr Informations  06.61.64.54.32

L'ALAMR organise son loto

L'Association Loisirs et Animations de la Maison de Retraite Michel-Lamy organise un loto le dimanche 13 octobre à partir de 13 h 30 au Foyer Rural.


Conférence et visite du vieil Anse par A.C.P.

 Arts-Civilisations-Patrimoine propose une conférence le vendredi 11 octobre à 19 h 30 en l'église de Anse, sur l'œuvre du « Maître verrier Lucien Bégule », artisan réalisateur des vitraux de l'église Saint-Pierre de Anse, sa vie, son œuvre par Mr. Wagner (entrée gratuite).

 Visite du Vieil Anse le samedi 19 octobre à 15 h, Rendez-vous devant le château (visite guidée et gratuite).

Les expositions de 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques)

Expositions Chapelle Saint-Cyprien :

 **Jacques Escalier, les chemins d'un peintre.** Séries de tableaux illustrant l'évolution et l'état d'esprit au cours de ces dernières années. Des aquarelles douces s'achèment vers des huiles plus âpres. Vernissage : vendredi 11 octobre à 18 h 30 – Ouverture : les week-end de 14 h 30 à 18 h 30.

 Renseignements  06.64.19.72.01 ou 06.32.96.66.86

Les conférences de 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques)

Conférence histoire de l'art : Anselm Kieffer. En lien avec la 15^e Biennale d'art contemporain de Lyon et l'exposition exceptionnelle au couvent de la Tourette. Conférencier Marc Chauveau mardi 15 octobre à 20 h 30 au Castelcom.

Renseignements  06.64.19.72.01

Nécrologie

La commune de Anse remercie très chaleureusement Monsieur Darléon et sa société d'impression Laser Services Plus pour toutes ses années de collaboration pour l'impression du Anse Informations.

Collecte des ordures ménagères

■ **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 1 – 8 – 15 – 22 et 29 octobre et les vendredis 4 – 11 – 18 – et 25 octobre

■ **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) : les vendredis 11 et 25 octobre et pour Hameau de Graves sur Anse les mardis 8 et 22 octobre.

Médecins de garde



Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter  **04.74.62.15.15.**

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :


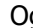
- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit


En dehors de ces horaires, appeler le 15.



 **Pharmaciens de garde** 


Contactez le service Résogardes au  32 37

Infos jeunes

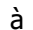
■ **C.M.P. (Centre Médico Psychologique) adulte** – 278 rue de l'Ancienne Distillerie - Gleizé  04.74.68.06.69. **Pédo-psychiatrie** – 2 rue du Père Ogier  04.74.09.96.80


■ **Centre de Planification et d'Éducation Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au  04.74.65.54.84

La Maison des Ados : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône  04.74.60.59.00  contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous  04.74.02.91.50

Permanence en Mairie

■ Conciliateur de justice : deux mardis par mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous  04.74.67.03.84

■ Permanence UFC Que Choisir : un litige de consommation avec un professionnel ? Un conseiller UFC Que choisir peut vous recevoir sur rendez-vous pour examiner votre dossier un samedi matin en Mairie.  07.82.07.83.67 (entre 16 h et 19 h).

Horaires marché

Les vendredis de 8 h à 12 h, avenue de Brianne (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

10 naissances au mois d'août dont
Lilyo HAHN DE OLIVEIRA CAMPOS né le 7 août

Mariage


Valérie GIROUDON et Michel BAC mariés le 7 septembre
Colette REYNAUD et François DESCOMBES mariés le 7 septembre
Anne-Sophie CHAMBEFORT et Quentin CELLIER mariés le 7 septembre
Tiffanie GRIMA et Julien GROS mariés le 7 septembre

Décès

Gérard Robert VIGON décédé le 17 août à Trévoux (72 ans)
Jean Joannès PONSSON décédé le 20 août à Trévoux (88 ans)
Paulette Louise Germaine DUVAL décédée le 23 août à Anse (96 ans)
René Louis PRADEL décédé le 23 août à Anse (77 ans)
Dahbia CHERKI ép. HAKKOUUM décédée le 8 septembre à Gleizé (92 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret
Rédacteur en Chef : Pascale Anthoine
Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret
Tirage à 3300 exemplaires
Impression : DG Promo

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite